

ARCINS
ARSAC
CUSSAC FORT-MÉDOC
LABARDE
LAMARQUE
LUDON-MÉDOC
MACAU
MARGAUX-CANTENAC
LE PIAN-MÉDOC
SOUSSANS

Médoc Estuaire
Communauté de Communes



PLANNING ACTIVITÉS

ACCUEIL DE LOISIRS (ALSH):
ARSAC ELEMENTAIRE

PÉRIODE : Mercredis Février Mars Avril 2026

Mercredis

Février Mars Avril



25/02

Guitare Mexicaine
Ping-Pong
Football Américain
Donuts Kawai



04/03

Masque de dragon
Marque page japonais
Ecris ton prénom en Hanzi
Hot Dog
jeu de KABADDI
12 places pour le spectacle
l'Ours et la Louve (Se
rapprocher de (INES ou
SARAH)



11/03

Fusée NASA
Carnaval de Rio
Tacos
Eventail chinois
Attrape plumes

18/03

Cactus géant
Panda géant
Balle aux prisonniers
Dragon
Tournoi de basket
Spectacle Furiosa détail
par affichage sur la
structure

25/03

Affiche cerisier japonais
Sortie Vélo pour les CM
Mon assiette de sushi
Couronne statue de la
Liberté
Dodge Ball



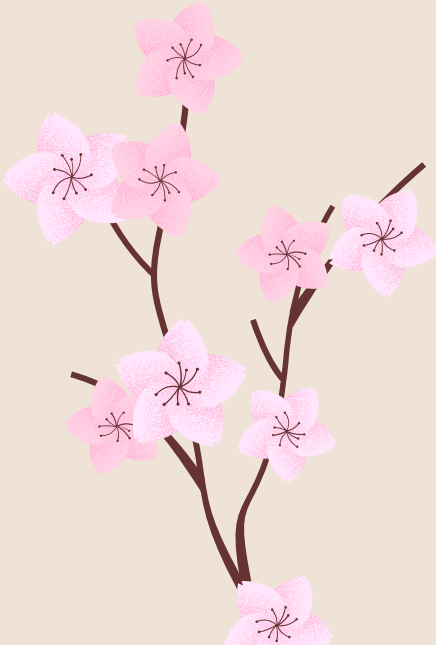
01/04

Pancakes
Les cow-boys et les
indiens
Dragon
Thèque

Les enfants voyagent sur le continent
Américain et asiatique !

Le projet Paysage en partage avec les
carrés colonnes commence le 04/03.

25/03 Sortie Vélo se rapprocher de
Manuella et Estelle



INFOS PRATIQUES

Vous pouvez inscrire votre enfant dans l'un des 6 accueils de votre choix :

1

ACM ARSAC

14 avenue de Ligondras
33460 Arsac

Tél : 05 57 88 62 12 / 06 45 75 37 26

alsh.arsac@medoc-estuaire.fr

Directrice : Sarah DUBERNET

Adjoint pédagogique : Julien CAUSSE

2

ACM CUSSAC / MS CUSSAC LAMARQUE

34 avenue du Haut Médoc
33460 Cussac Fort-Médoc

Tél : 06 15 46 48 28

msscussaclamarque@medoc-estuaire.fr

Directrice : Ludivine LEYVIGNE

Adjointe pédagogique : Jennifer DUVILLE

3

ACM LUDON-MÉDOC

25 rue du général de Gaulle (mater)
1 bis place Jean Jaurès (élém)

33290 Ludon-Médoc

Tél : 05 57 88 43 41 / 06 26 79 08 84 (mater)

Tél : 05 57 88 47 74 / 06 45 75 22 21 (élém)

alsh.ludon@medoc-estuaire.fr

Directrice : Audrey DESBOS

Adjointe pédagogique : Lauren VINCENSINI

4

ACM MACAU

5 chemin du Biroulet
33460 Macau

Tél : 05 57 88 28 32 / 06 45 75 53 64 (mater)

12 avenue du Général de Gaulle - 33460 Macau

Tél : 05 24 73 62 09 / 06 45 75 53 64 (élém)

alsh.macau@medoc-estuaire.fr

Directrice : Stéphanie DENIS

Adjoint pédagogique : Alexandre COULON

5

ACM LE PIAN-MÉDOC

137 allée Grammont
33290 Le Pian-Médoc

Tél : 05 56 96 21 90 / 06 46 90 17 82

alsh.lepian@medoc-estuaire.fr

Directrice : Elodie LAUTREC

Adjointes pédagogiques :

Nathalie BELOT/Thibault CHIMITS

6

ACM SOUSSANS / MS ARCINS SOUSSANS

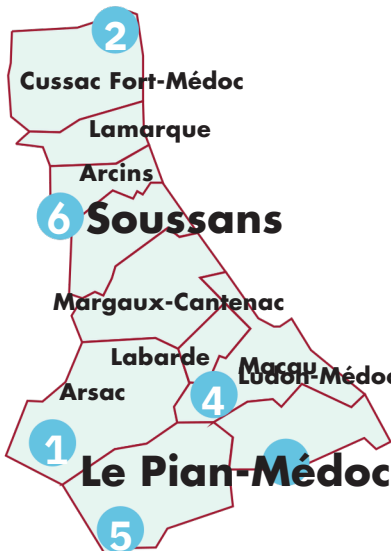
Place de l'église
33460 Soussans

Tél : 05 57 89 83 13 / 06 45 75 21 99

mssoussansarcins@medoc-estuaire.fr

Directrice : Juanita CARBONNEL

Adjointe pédagogique : Jennifer DUBOURDIEU



HORAIRES D'ACCUEIL

OUVERTURE : 7H - FERMETURE : 19H

b Il est demandé aux familles de prévenir si leurs enfants arrivent après 9h.

b Pour les sorties, les horaires de départ et de retour seront communiqués sur le planning d'activité.

b Les enfants étant susceptibles de se salir, nous vous recommandons de leur fournir une tenue adaptée aux activités et peu fragile tout en prenant en compte la météo.

b L'équipe se réserve le droit de changer le planning d'activités : en fonction du temps (Pour les animations en extérieur, le souhait des enfants (prise en compte de leurs attentes et demandes dans la mise en place et l'organisation des activités).

INSCRIPTION / ANNULATION

Les inscriptions et annulations se font uniquement par le biais du portail famille. Les plannings d'activités sont disponibles sur le site internet de la Communauté de Communes.

Annulation : Toute annulation sera effectuée dans un délai de **10 jours avant pour les vacances et 7 jours avant pour les mercredis directement sur le portail famille.**

Passé ce délai, la journée sera facturée sauf certificat médical.

Pour rappel, les familles ont pour obligation de prévenir de l'absence de leur enfant. Si le délai est dépassé, il faudra prendre contact avec l'équipe du centre par mail, SMS ou appel téléphonique.



PORTAIL FAMILLE :

www.communes-ccme.cartplus.fr

05 57 88 08 08 / portailfamille@medoc-estuaire.fr



MODIFICATION DU QUOTIENT FAMILIAL

Pour tout changement de quotient familial, merci d'en informer le directeur de la structure et de fournir un justificatif afin que ce dernier soit appliqué pour la prochaine facturation.